

JEUDI DE LA X^{ÈME} SEMAINE DU TO (2)

LECTURES

1ère lecture : 1 R 18, 41-46

En ces jours-là, le prophète Élie dit au roi Acab : « Monte, tu peux maintenant manger et boire, car j'entends le grondement de la pluie. » Acab monta pour aller manger et boire. Élie, de son côté, monta sur le sommet du Carmel, il se courba vers la terre et mit son visage entre ses genoux. Il dit à son serviteur : « Monte, et regarde du côté de la mer. » Le serviteur monta, regarda et dit : « Il n'y a rien. » Sept fois de suite, Élie lui dit : « Retourne. » La septième fois, le serviteur annonça : « Voilà un nuage qui monte de la mer, gros comme le poing. » Alors Élie dit au serviteur : « Va dire au roi Acab : "Attelle ton char et descends de la montagne, avant d'être arrêté par la pluie." » Peu à peu, le ciel s'obscurcit de nuages, poussés par le vent, et il tomba une grosse pluie. Acab monta sur son char et partit pour la ville de Yizréel. La main du Seigneur s'empara du prophète ; Élie retroussa son vêtement et courut en avant d'Acab jusqu'à l'entrée de la ville de Yizréel.

Psaume 64 (65), 10abcd, 10e-11, 12-13

R/ Il est beau de te louer, Dieu, dans Sion.

-Tu visites la terre et tu l'abreuves, tu la combles de richesses ;
les ruisseaux de Dieu regorgent d'eau : tu prépares les moissons.
- Ainsi, tu prépares la terre, tu arroses les sillons ;
tu aplanis le sol, tu le détrempes sous les pluies, tu bénis les semailles.
- Tu couronnes une année de bienfaits ; sur ton passage, ruisselle l'abondance.
Au désert, les pâturages ruissellent, les collines débordent d'allégresse.

Evangelie : Mt 5, 20-26

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Je vous le dis : Si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des Cieux. Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne commettras pas de meurtre, et si quelqu'un commet un meurtre, il devra passer en jugement. Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui se met en colère contre son frère devra passer en jugement. Si quelqu'un insulte son frère, il devra passer devant le tribunal. Si quelqu'un le traite de fou, il sera passible de la géhenne de feu. Donc, lorsque tu vas présenter ton offrande à l'autel, si, là, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse ton offrande, là, devant l'autel, va d'abord te réconcilier avec ton frère, et ensuite viens présenter ton offrande. Mets-toi vite d'accord avec ton adversaire pendant que tu es en chemin avec lui, pour éviter que ton adversaire ne te livre au juge, le juge au garde, et qu'on ne te jette en prison. Amen, je te le dis : tu n'en sortiras pas avant d'avoir payé jusqu'au dernier sou. »

+

Chapelle de Notre-Dame, Ribeauvillé, jeudi 9 juin 2016

Bien chères sœurs dans le Christ,

« Si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des Cieux. » Ce que Jésus appelle 'justice' peut nous paraître un idéal très élevé, voire trop élevé. Le commandement était suffisamment clair, bien gravé sur la Table de la Loi : « Tu ne tueras point » – mais Jésus vient en révéler une dimension plus parfaite, plus spirituelle. Il est assez facile de s'assurer, extérieurement, que l'on n'attende pas à la vie de son frère. Il est bien plus exigeant de sonder l'intérieur des cœurs, pour s'assurer que c'est la charité qui règne entre nous. Car c'est bien là que Jésus veut nous conduire : « Si tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse ton offrande. » S'il a quelque chose, quoi que ce soit, contre toi... c'est dire la délicatesse vers laquelle le Christ veut nous mener. La lettre de la Loi interdit l'homicide, l'Esprit que Jésus nous insuffle veut unir les cœurs dans la charité, de sorte qu'il n'y ait plus rien qui blesse les relations fraternelles. Alors seulement nous serons 'justes' devant Dieu, accordés à Sa sainteté.

Dans le concret de nos relations quotidiennes, il est bien difficile de se maintenir à la hauteur d'un tel idéal... Mais il s'agit de garder le cap, la direction que nous donne l'Esprit de Jésus. A cette condition seulement nous trouverons le bonheur qu'Il nous promet. Pas seulement la satisfaction d'être 'en règle' par rapport à la Loi, mais la joie de communier au désir de Dieu, de réaliser Son projet d'amour, dans la pauvreté de nos moyens.

En cette Eucharistie, demandons à Jésus la grâce de Son Esprit-Saint, qui nous fait entrer dans Son offrande. Lui seul a incarné la parfaite obéissance d'amour au Père, le parfait et total dévouement au service de Ses frères. Puisse-t-Il nous aider à vivre un peu mieux la docilité à l'Esprit qu'Il attend de nous ; alors notre prière sera, malgré sa pauvreté, déjà toute remplie de la joie du ciel, cette joie que le monde ne connaît pas, et que nul ne pourra nous ravir. Amen.

fr. M.-Théophile +